



Mairie de MORTEMART

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 5 juin 2026 à 8h30

Convocation du 01.06.2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, le Conseil Municipal de la commune de MORTEMART, dûment convoqué le 1 juin, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Ishta LEMEUX, Maire.

Présents : : Mme LEMEUX Ishta, M. HEMON Fabrice, Mme SALA Eva, M. ROULAND Eric, M. LECLAIRE Yves, Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse, M. COLOMINE David, Mme ROBERT Cécile,

Absents excusés : M. BAUDU Bruno donnant procuration à Mme ROBERT Cécile, Mme MARINKOVIC Ika donnant procuration à M. COLOMINE David,

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 08

Votants 10

A été élue secrétaire de séance : Mme LEUENBERGER Marie-Thérèse

Mme LEMEUX Ishta procède à la lecture du PV du 5 juin 2026, qui est adopté à l'unanimité par les dix conseillers présents.

L'Ordre du jour est consacré aux points suivants :

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

La Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Elle a rappelé qu'en application des articles L288 et R11 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après le vote, le Président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau ont procédé au dépouillement des bulletins de vote.

La Maire donne lecture des résultats qui figure au procès-verbal :

- 1 délégués : Mme Cécile ROBERT
- 3 suppléants : M. Yves LECLAIRE, M. Fabrice HEMON et Mme Ishta LEMEUX.

DECISION MODIFICATIVE 1 BUDGET PRINCIPAL

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget principal de l'exercice 2026 étant insuffisants dans la section investissement, il est nécessaire de procéder à un virement de crédits comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre/article	Libellé	Montant
Opération 2024002	Logement	-30 000 €	024	Cessions	-80 000€
21/2151	Voirie	+5 000€			
21/21321	Immeuble de rapport	+25 000€			
Opération 20240003	Clocher	-80 000€			
Total		- 80 000,00€	Total		-80 000€

Vote : 10 pour

QUESTIONS DIVERSES :**Vente du bâtiment :**

Madame la Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est impossible de le revendre suite au compromis de vente qui est en instance.

Nuit romantique :

Le montant du menu pour cette manifestation sera de 29 euros, ce prix a été fixé par Douce Demeure.

Réfection de la fontaine :

La réfection de la fontaine est en cours de réparation par une entreprise spécialisée.

Location du couloir et d'une salle au 1^{er} étage de la mairie pour l'Association Art et Limousin :

Madame la Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une inauguration qui aura lieu le 19 juin à 18h à la Mairie, elle informe également que le prix sera de 250 € et 50€ pour l'électricité par mois.

La séance est levée à 9h51.

La Maire,

Mme Ishta LEMEUX



La secrétaire de séance,

Mme Marie-Thérèse LEUENBERGER